

Madame, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les secrétaires de mairie,

Après ces deux mois d'été, le service ADS reprend le chemin des permanences ADS qui permettent d'accueillir aussi bien les communes, particuliers et professionnels.

Vous trouverez ci-après l'intégralité des dates ouvertes à ces permanences pour ce dernier trimestre 2026 :

- **29 septembre 2026, de 14h à 16h30**
- **15 Octobre 2026, de 14h à 16h30**
- **03 Novembre 2026 , de 14h à 16h30**
- **26 Novembre 2026 , de 14h à 16h30**
- **17 Décembre 2026 , de 14h à 16h30**

Ces permanences se tiennent au siège de la CDC (55 rue Michel Texier à 17400 Saint Jean d'Angély) et uniquement sur demande préalable de rendez-vous (ads@valsdesaintonge.fr).

L'équipe du service ADS reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Respectueusement,

P/O Sylvain MARCHAL, Vice-président à l'aménagement, à l'urbanisme et à l'environnement



Tiphaine MARTIN

Service Droit des Sols • Responsable

05 46 33 24 77 / 06 10 87 16 03

www.valsdesaintonge.fr